

HENRI IV ET L'ÉDIT DE NANTES

Valeur : 0,80 F

Couleurs : bleu, noir, violet

25 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par DECARIS

Format horizontal 27 x 48
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 8 novembre 1969, à NANTES;
générale, le 10 novembre 1969.

Les luttes religieuses nées de la Réforme ensanglantèrent l'Europe occidentale; mais nulle part elles ne furent plus atroces et plus acharnées qu'en France. Conjuration d'Amboise (1560), massacre de la Saint-Barthélemy (1572), visées politiques de la Ligue appuyées par l'intervention espagnole, et, après l'assassinat du duc de Guise et celui d'Henri III, grave conflit national provoqué par la question de la succession au trône, une telle énumération souligne les périls que courait, pendant tout le dernier tiers du XVI^e siècle, l'unité de la Nation française.

Les Français d'aujourd'hui, comme ceux qu'on appelait alors « les politiques », peuvent donc regarder avec reconnaissance ce portrait d'Henri IV se profilant sur le texte du célèbre édit de Nantes : autant que hardi capitaine et bon compagnon d'armes, ce Gascon à la physionomie spirituelle et martiale était fin diplomate; à force d'énergie et de patience, mais aussi de souplesse, de modération et d'habileté, il sut vaincre les difficultés et répondre aux lassitudes et aux aspirations les plus profondes de son peuple.

La question la plus difficile à régler était la question religieuse, car l'Union calviniste s'était séparée d'Henri après son abjuration, et ce n'est qu'après de longues et pénibles négociations que le roi réussit à lui faire entendre raison et accepter l'édit de Nantes.

Celui-ci, promulgué un mois avant la paix de Vervins, fut rendu par le roi en la ville de Nantes, le 13 avril 1598.

Il garantissait aux réformés la liberté de conscience dans tout le royaume, la liberté du culte partout où il était établi en 1597 et, en outre, dans une localité par bailliage;

il définissait l'égalité absolue des catholiques et des protestants et créait des chambres de justice mi-parties; les concessions les plus discutées étaient le droit de réunion en synode et l'usage, durant huit ans, d'une centaine de places de sûreté.

L'édit de Nantes mérite de faire date dans l'histoire du monde : il inaugure l'ère de la tolérance. Jusque-là, partout en Europe, les sujets étaient contraints de pratiquer la religion de leur souverain.

La France, la première, entraînée par la sage prévoyance d'Henri IV, adopta le régime de la liberté religieuse, qui n'est qu'une application de ce qu'on appellera le respect des droits de la conscience.

L'opinion, surtout catholique, accepta mal ce texte si juste et si heureux, mais qui bousculait de longues traditions. Il faut lire, dans le journal de Pierre de l'Estoile, le texte de la harangue du roi au Parlement de Paris, le 2 janvier 1599. Le ton en est tour à tour grave, enjoué, ou impérieux, avec d'émouvantes formules : « Ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix : je l'ai faite au-dehors, je la veux faire au-dedans... Faites ce que je vous commande, ou plutôt ce dont je vous prie : vous ne le ferez pas seulement pour moi, mais aussi pour vous et pour le bien de la paix. »

C'est bien là le langage de celui que Pierre Champion appelait « l'homme à la fois énergique et souple qui allait ouvrir la grande période royale de notre histoire par la réconciliation et la paix entre les Français. »

